AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1220
FR0010331421-FS0485

9 août 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 août 2013, la société Wellington Management Company, LLP (280 Congress Street, Boston, MA 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 août 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA et détenir, pour le compte desdits clients, 2 518 322 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 6,60% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions INNATE PHARMA hors marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 38 135 892 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.